

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le vendredi 9 juin 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI, Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOLIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Estelle Keller), Aurélie MARMONIER (pouvoir à Michelle PILOZ), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Wilfried MADULI), Aimé VIAL (pouvoir à Frédéric VIAL),

Date de la convocation : 2 juin 2023

Secrétaire de séance : Michelle PILOZ

Conseillers présents à l'ouverture : 22. Quorum atteint.

Délibération n°58-2023 : Décision modificative n°3-budget principal 2023.

Monsieur l'adjoint aux finances informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des ouvertures et des virements de crédits en section d'investissement et de fonctionnement

-CONSIDERANT la nécessité de réajuster certains crédits ouverts,

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°3/2023 du budget principal ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

imputation		intitulé	dépenses €	recettes €	
Chap/ Opération	article				
021	021	Virement de la section de fonctionnement		45 000,00 €	
12	2313	bâtiments divers - immo en cours	16 440,00 €		remplacement radiateur CSOB
35	2051	logiciels pour la Mairie	3 560,00 €		Logiciel FAST Publiact (publicité des actes) 1270 € et FAST parapheur (dématérialisation de la chaine comptable) 2290€ pour 2024
37	2111	réserve foncière : foncier non bâti: régularisation/ frais actes et géomètre	10 000,00 €		régularisations foncières : Quemin/Bejui
35	21838	Mairie : installation informatique	15 000,00 €		remplacement serveur + modif installation suite cyberattaque
041	21621	dons tableaux Chanoz et Romagnol	120,00 €		donations famille Joly et Mme Rigal Battaglia
041	10251	dons et legs		120,00 €	
		TOTAL	45 120,00 €	45 120,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

imputation		intitulé	dépenses €	recettes €	
Chapitre	article				
74	7482	Compens./perte taxe addit. droits enreg. ou taxe pub. foncière		71 000,00 €	Notifié le 12/05/2023 : 218 289€ : Budgétisé : 147 000
023	023	Virement à la section d'investissement	45 000,00 €		
012	64111	personnel titulaire	26 000,00 €		prévision revalorisation SMIC / grille indiciaire
		TOTAL	71 000,00 €	71 000,00 €	

**Après délibération, à l'unanimité (27 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE la décision modificative n°3/2023 au budget principal portant ajustement des crédits en investissement et en fonctionnement
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 9 juin 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,